

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier, à quatorze heure trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt et un janvier, s'est réuni en session ordinaire à Auriol sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Ouverture du grade d'ingénieur principal territorial, cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et actualisation du tableau des effectifs.

Délibération n° : 500-2026

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de voix des membres en exercice : 70

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres représentés (pouvoirs) : 8

Nombre de voix exprimées : 33

Nombre de membres excusés, absents : 13

Secrétaire de séance : Marie-Pierre EMERIC

Présentes, Présents :

Mickaël SCHNEIDER

Laurence BRULEY

Claude FABRE

Georges LUVERA

Pascal ROYER

Carine PAILLARD

Marie-Pierre EMERIC

Hervé THEBAULT

Laetitia TREMOUILHAC

Michel ALLISIO

Christian OLLIVIER

Michel GROS

Franck NICCOLETTI

Denise REY

Henri BERGE

Patrice TONARELLI

Marie-Laure PONCHON

Représentées, Représentés (pouvoirs) :

Vincent AYALA, délégué de la commune du Castellet a donné pouvoir à Hervé THEBAULT, délégué de la commune du Beausset,

Jean-Yves DOLISI, délégué de la commune de Riboux a donné pouvoir à Hervé THEBAULT, délégué de la commune du Beausset,

Olivier ARTUPHEL, délégué de la commune de Nans les Pins a donné pouvoir à Patrice TONARELLI, délégué de la commune de Rougiers,

Jean-Raymond NIOLA, délégué de la commune de Pourcieux, a donné pouvoir à Georges LUVERA, délégué de la commune de Trets,

Hélène VERDUYN, déléguée de la commune de Signes a donné pouvoir à Denise REY, déléguée de la commune d'Evenos,

Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à Franck NICCOLETTI, délégué de la commune de Méounes-lès-Montrieux,

Véronique MIQUELLE, déléguée du Département des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du Département du Var,

Didier REALT, délégué du Département des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du Département du Var.



Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth - 2219 CD80 Route de Nans • 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume

Tél. : 04.42.72.35.22 - Fax : 04.42.98.00.85 • www.pnr-saintebaume.fr • secretariat@pnr-saintebaume.fr

Excusées, Excusés :

Philippe SCHELLENBERGER, Robert DELEDDA, Jean-Marie LACATENA, Cathy SILY, Sophie LEMETER, Virginie PHELIPPEAU, Jean-Michel CONSTANS, Suzanne ARNAUD, Bruno AYCARD, Marc LAURIOL, Georges BOTELLA, François DE CANSON, Christophe MADROLLE.

Etaient également présentes, présents :

Marina HOCQUET, déléguée de la commune de Roquefort la Bédoule ; Marie-Noëlle VARLET, Conseil Citoyen ; Fabienne EVANS, chargée de mission à la Direction de la Biodiversité et de la Mer, Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur ; Jean-François RICHON, Direction expertise et médiation environnementale de la Métropole Aix-Marseille-Provence ; Philippe SUSINI, technicien du Département des Bouches-du-Rhône.

Equipe du Parc : Frédéric FAISSOLLE, Directeur ; Tiphaine FERMI, Responsable du Pôle opérationnel ; Thierry DARMUZEY, chargé de mission Patrimoine naturel ; Stéphanie SINGH, Chargée de mission Forêt, Transition énergétique et Chargée d'Evaluation ; Claire CEONE, Coordinatrice Ecogardes, Garde Régionale Forestière ; Amandine CARRÉ, Responsable du pôle Administratif et Financier ; Aude MOTTIAUX, Responsable communication et participation citoyenne ; Alaric STEPHAN, Chargé de mission Agriculture ; Aurore FAUCHAS, Chargée de mission Ressources en eau ; Perrine ARFAUX, Chargée de mission Aménagement, Urbanisme et Paysage ; Benoît MILAN, Chargé de mission Éducation au territoire et Interprétation des patrimoines ; Virginie REBOUTIER, Secrétaire ; Lilian SALIERES, Coordonnateur administratif et financier ; Franck BOUVIER, Chargé de projet Aménagements patrimoniaux ; Estelle BOSSART, Chargée de projet urbanisme durable ; Nell CONTI, Technicienne Ressource en eau et Zones humides ; Apolline HUILLERY, Chargée de mission Natura 2000 ; Johanne CANOVA, Stagiaire Rendez-vous du Parc et Promotion touristique.

Vu :

- * Le Code Général de la fonction publique ;
- * Le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et notamment ses articles 28 et 32,
- * Le décret n° 2016-203 du 26 février 2016 portant échelonnement indiciaire applicable aux ingénieurs territoriaux,
- * Les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume ;
- * La délibération n°472-2025 du Comité syndical en date du 19 février 2025 relative aux Lignes directrices de gestion ;
- * La délibération n°480-2025 du Comité syndical en date du 26 mars 2025 portant sur la détermination des taux de promotion pour les avancements de grade ;
- * La Charte du Parc naturel régional de la Sainte-Baume ;
- * Le tableau des emplois et effectifs existants.

Considérant :

- * L'évolution des missions confiées aux agents ;
- * La nécessité de permettre l'accès à un niveau de responsabilités et d'expertise correspondant au grade d'Ingénieur principal territorial ;
- * La possibilité de pourvoir les emplois par avancement de grade, promotion interne ou recrutement.

Il est proposé au Comité syndical l'ouverture du grade d'Ingénieur principal, relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, au tableau des effectifs.

Cette ouverture permet la nomination d'un agent par les voies statutaires prévues par les textes en vigueur d'avancement de grade.

La mise à jour proposée est la suivante :

		Budgétaire	A Pourvoir titulaire ou contractuel	Effectivement pourvu titulaire	Effectivement pourvu contractuel	Intitulé du poste
Catégorie A	Attaché Hors classe	0	0	0	0	
	Attaché principal	0	0	0	0	
	Attaché	8	1	0	7	Responsable du pôle Administratif et Financier
						Responsable du pôle Opérationnel
						Responsable de l'unité Communication et Participation citoyenne
						Chargé/chargée de Communication
						Chargé/chargée de mission Education au territoire et Interprétation des patrimoines
						Chargé/chargée de mission Tourisme et Culture
Coordinateur/Coordinatrice Ecogardes et Garde Régionale Forestière						
Chargé/chargée de mission Activités de pleine nature						
Catégorie B	Rédacteur principal 1ère classe	0	0	0	0	
	Rédacteur principal 2ème classe	0	0	0	0	
	Rédacteur	2	0	0	2	Coordonnateur administratif et financier/Coordinatrice administrative et financière Ecogarde - Garde Régionale Forestière
Catégorie C	Adjoint administratif principal 1ère classe	0	0	0	0	
	Adjoint administratif principal 2ème classe	0	0	0	0	
	Adjoint Administratif	2	0	2	0	Gestionnaire des ressources humaines Secrétaire
TOTAL Filière administrative		12	1	2	9	

		Budgétaire	A Pourvoir titulaire ou contractuel	Effectivement pourvu titulaire	Effectivement pourvu contractuel	Intitulé du poste
Catégorie A	Ingénieur Hors Classe	0	0	0	0	
	Ingénieur principal	2	0	2	0	Directeur/Directrice Chargé/chargée de mission Forêt et Transition énergétique, chargé/chargée d'Evaluation
	Ingénieur	3	1	0	2	Chargé/chargée de mission Natura 2000 Chargé /chargée de mission Agriculture Chargé/chargée de mission Architecture et Patrimoine bâti
Catégorie B	Technicien principal 1ère classe	1	0	1	0	Chargé/chargée de mission Ressources en eau
	Technicien principal 2ème classe	1	0	1	0	Chargé/chargée de mission Patrimoine naturel
	Technicien	1	0	1	0	Chargé/chargée de mission Aménagement, Urbanisme et Paysage
Catégorie C	Adjoint Technique principal 1ère classe	0	0	0	0	
	Adjoint Technique principal 2ème classe	0	0	0	0	
	Adjoint Technique	0	0	0	0	
TOTAL Filière Technique		8	1	5	2	
TOTAL GENERAL		20	2	7	11	

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'OUVRI**R le grade d'Ingénieur principal territorial ;
- **D'AUTORISER** le Président à nommer un agent ;
- **D'ADOPTER** l'actualisation du tableau des effectifs proposée ci-dessus ;
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans ledit emploi sont inscrits au budget, chapitre 12.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'Syndicat mixte de la Sainte-Eau' around the perimeter and 'Eau naturelle régional de la Sainte-Eau' in the center. There are also some smaller, less legible markings within the stamp.

Michel GROS